

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

### Droit constitutionnel I : Institutions (4DR1053)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Bachelor en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	6
<b>Bachelor en droit (immatriculation avant 2018)</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	6
<b>Bachelor en droit accéléré</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	6
<b>Préalable au master en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

#### Equipe enseignante

MAHON Pascal, Professeur ordinaire et MATTHEY Fanny, Chargée d'enseignement (et assistant-e-s).

#### Contenu

Donné à raison de 2 heures hebdomadaires sur toute l'année, le cours de droit constitutionnel I porte, dans sa première partie, sur la théorie générale de l'Etat et l'histoire constitutionnelle suisse de 1798 à nos jours, ainsi que sur la notion de constitution et la structure fédérative de la Suisse. La seconde partie est consacrée à l'étude de l'organisation politique de la Suisse : les organes de la Confédération (corps électoral et droits politiques, Assemblée fédérale, Conseil fédéral, Tribunal fédéral), leurs attributions et leurs rapports.

Le cours s'adresse aux étudiant-e-s du Bachelor of Law de première année, pour lequel-les il est obligatoire.

#### Forme de l'évaluation

Le cours fait l'objet d'un examen écrit d'une durée de 2 heures (questions de vérification des connaissances et thème à développer).

#### Documentation

Les supports de cours relatifs à cet enseignement (Les abrégés de la Faculté de droit, Droit constitutionnel I) sont en vente auprès de l'ANED. Les autres documents utilisés, notamment concernant les exercices effectués durant le cours, sont disponibles en ligne, sur le site de la Faculté de droit ou sur Moodle, selon les indications données au début du cours.

#### Forme de l'enseignement

Cours.